

Perspectives d'évolution de la filière vitivinicole dans la région Languedoc-Roussillon à l'horizon 2025

Doté d'atouts certains mais marqué par des tendances lourdes préoccupantes, le Languedoc-Roussillon peut-il rester un grand vignoble mondial, en termes socio-économique, démographique et financier ? Pour apporter des éléments de réponse à cette question, la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt du Languedoc-Roussillon a proposé aux décideurs de la filière viticole régionale de mener un exercice de prospective, avec le soutien de FranceAgriMer, l'INRA et Montpellier SupAgro. La construction des scénarios et l'analyse de leurs impacts a permis d'explorer les avenir possibles pour la viticulture languedocienne et d'éclairer les choix stratégiques à opérer.

Le vignoble du Languedoc-Roussillon s'étend principalement sur quatre des cinq départements de la région (Aude, Gard, Hérault et Pyrénées-Orientales), et c'est le premier vignoble français par sa superficie. Il représente un tiers de la superficie viticole totale française et plus du quart de la production totale de vin en volume. La région est ainsi la première exportatrice de vins français dans le monde en volume, toutes catégories de vin confondues. Pourtant, ce vignoble connaît aujourd'hui une situation particulièrement difficile qui fait suite à une succession de crises tout au long des 30 dernières années. Sa production a baissé de 60 % en 35 ans (1974-2009). Entre 2000 et 2010, le poids du Languedoc-Roussillon dans les volumes disponibles en France a diminué, le volume régional de vin produit passant de près de 20 à 12 Mhl. De

même, la superficie régionale du vignoble est passée de 407 000 ha en 1979 à 297 700 ha en 2000 puis à 236 500 ha en 2010. L'importance socio-économique de la filière vitivinicole dans l'activité de la région reste cependant significative. Ainsi, en 2009, on estime qu'environ 100 000 personnes exerçaient encore une activité directement ou indirectement liée à cette filière.

Dans ce contexte, la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt du Languedoc-Roussillon, avec le soutien de FranceAgriMer, a confié en juillet 2009 à l'Institut des Hautes Études de la Vigne et du Vin (IHEV) de Montpellier SupAgro et à l'INRA-Montpellier une étude de prospective sur l'avenir de la filière vitivinicole régionale. Cette étude avait pour objet de simuler des scénarios indicatifs pour l'avenir de la viticulture régionale, ainsi que

d'éclairer les impacts de ces scénarios afin qu'ils puissent servir de base à la construction, par les décideurs de la filière, de stratégies gagnantes servies par des politiques adaptées.

Organisation du travail et méthodologie

L'exercice de prospective a été mené sous l'égide d'un comité de pilotage qui a confié sa réalisation à une cellule d'animation. Celle-ci s'est entourée d'un comité opérationnel permanent et d'experts ponctuels additionnels. Le comité de pilotage associait les financeurs de l'exercice (Ministère de l'agriculture et FranceAgriMer), la DRAAF, les directeurs de l'INRA en région et de Montpellier Supagro, et le directeur de la DDTM de l'Aude. La cellule d'animation était composée de 5 membres issus de l'IHEV de Montpellier Supagro et de l'INRA-Montpellier

(UMR-SPO et unité expérimentale de Pech Rouge)¹. Le comité opérationnel rassemblait une quinzaine d'experts représentant la majeure partie des différentes disciplines et thématiques relatives à la vitiviniculture dans son contexte régional. Ce comité s'est réuni 17 fois pendant 2 ans, à un rythme moyen d'une fois tous les mois et demi. La cellule d'animation, à la demande du comité de pilotage, a régulièrement et dès le commencement de la démarche, rendu compte de l'état d'avancement des travaux au Conseil de bassin viticole, présidé par le préfet de région.

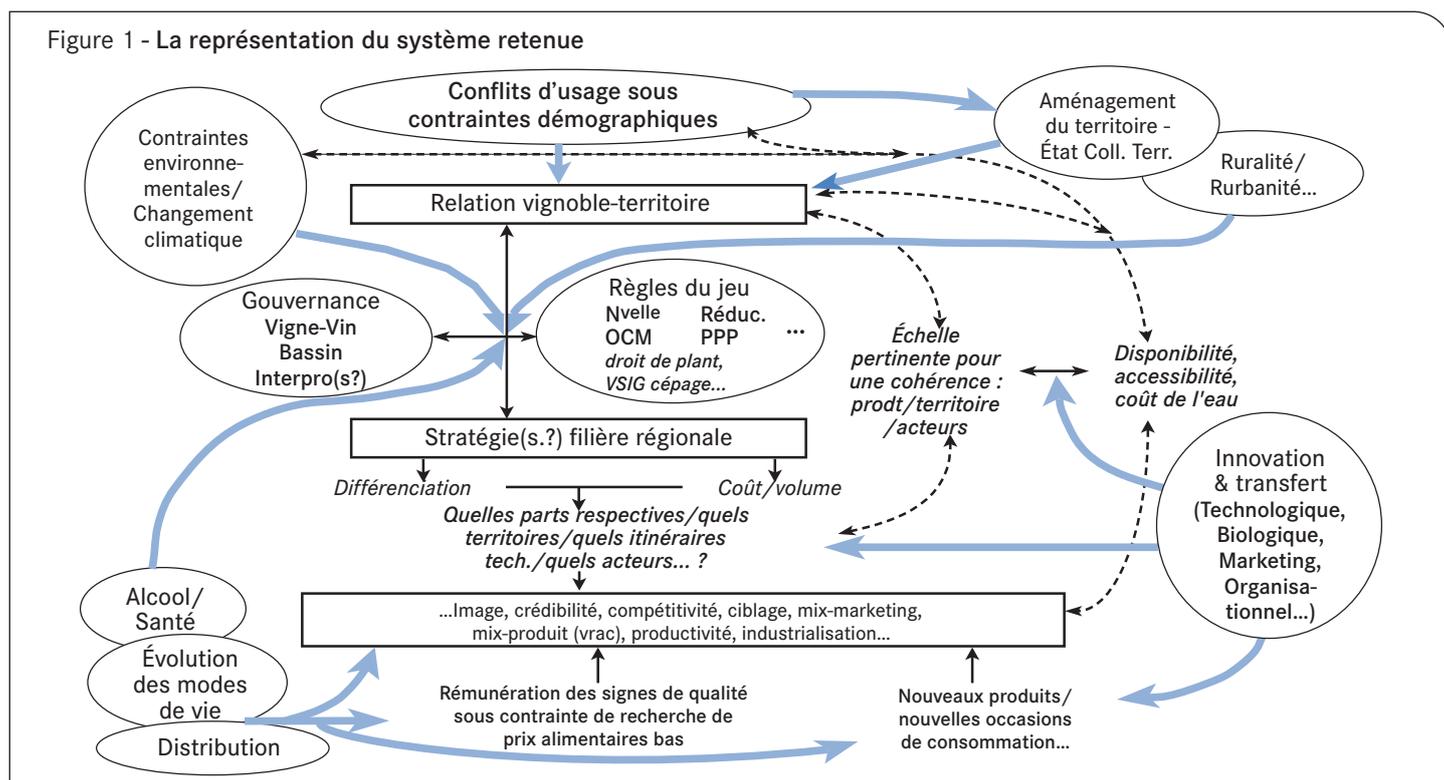
Le travail est fondé sur les principes de la méthode SYSPAHMM² formalisée par Michel et Clémentina Sebillotte à l'INRA. Il a débuté par la construction d'une représentation commune du système viticole régional (cf. figure n° 1), puis a mobilisé certains résultats d'un exercice précédent de prospective à l'échelle nationale : « *Vignes & vins : scénarios et défis pour la recherche et les acteurs* » (INRA, 2003), notamment des hypothèses « généralistes » qui éclairent la problématique régionale. Enfin, un corpus d'hypothèses nouvelles dites « spécifiques » à la question viticole régionale a été élaboré,

portant par exemple sur la disponibilité en eau, la pression démographique, l'émiettement de la gouvernance sectorielle régionale actuelle, la trajectoire historique spécifique de la viticulture régionale, etc. Au total, 48 hypothèses prospectives ont ainsi été élaborées et analysées. Les relations d'influence ou de dépendance entre ces hypothèses (considérées deux à deux) ont été analysées afin de les regrouper en 4 grands ensembles (agrégats). 14 microscénarios ont été rédigés en tenant compte des liens entre les hypothèses, puis la combinaison des micro-scénarios, en privilégiant la pertinence et la cohérence, a conduit à l'élaboration de 4 scénarios contrastés d'évolution de la viticulture du Languedoc-Roussillon à l'horizon 2025. Un groupe de travail *ad hoc* issu du Conseil de bassin a ensuite effectué une analyse des enjeux et des conséquences de chacun de ces scénarios pour l'ensemble des acteurs concernés. Il va de soi que les scénarios produits ne sont que des images approximatives de la réalité future, destinées à faire discuter et réagir les acteurs, et non pas des prévisions précises de ce qui se passera vraiment dans les prochaines années.

À l'issue des présentations successives tout au long de l'exercice prospectif en Conseil de bassin, et de la réflexion collective sur les enjeux et conséquences des différents scénarios, les représentants professionnels de ce Conseil se sont exprimés unanimement en faveur du scénario n° 1. Ce choix correspond à une option à caractère stratégique, construite notamment en opposition au scénario n° 3, considéré comme celui qui pourrait advenir en l'absence de décisions.

Sous l'égide de la DRAAF, commanditaire de l'étude, ont donc maintenant démarré, au-delà de l'exercice de prospective, des travaux à caractère stratégique visant à utiliser les différents leviers de politiques publiques disponibles pour, de manière proactive, tenter de favoriser à terme l'émergence de ce scénario. S'agissant de la recherche d'une inscription harmonieuse et efficace de la filière vitivinicole dans le territoire de la région Languedoc-Roussillon, les outils de politique publique potentiellement

1. H. Hannin, P. Aigrain et F. Duquesnois pour l'IHVEV, M. Ferrage et J.-L. Escudier pour l'INRA.
2. SYSPAHMM : Système, Processus, Agrégat d'Hypothèses, Micro et Macrosécarios.



Scénario n° 1 : Filière plurielle

Dans un contexte où l'image du vin est positive, l'intervention publique s'emploie à défendre les territoires agricoles et à promouvoir la prise en compte, par la sphère agricole, des attentes sociétales, notamment en matière d'environnement. La gouvernance régionale de la filière réussit à intégrer ces attentes et à coordonner la production et la mise en marché d'une gamme régionale complète, cohérente en termes économiques pour les professionnels et lisible pour les consommateurs. Ainsi, la région récolte sa part de la croissance de la consommation mondiale et le potentiel viticole se maintient. Pour ce faire, la viticulture est localisée en îlots, chacun d'eux privilégiant nettement soit une stratégie de réelle différenciation (AOP, production biologique, etc.), soit une stratégie « coût-volume » assumée. Ces derniers bénéficient de soutiens publics à l'investissement, notamment en matière d'irrigation. Clairement identifiées, ces logiques permettent une intégration efficace des avancées de la R&D. Elles se révèlent attirantes pour les investisseurs extérieurs à la région et propices au développement d'un œnotourisme efficace et diversifié.

L'image en 2025

- Des viticultures plurielles et organisées
- Une superficie viticole régionale de 230 000 ha environ pour une production de 13 à 15 Mhl
- Le Languedoc-Roussillon devient un véritable *cluster* viti-vinicole

Enjeux et conséquences du scénario

- L'organisation de la filière nécessite une gouvernance forte qui « décide », mais comment mettre en œuvre des orientations relativement dirigistes dans un contexte global libéral ?
- Comment mettre en œuvre une viticulture industrielle à côté d'une viticulture différenciée, organisée par îlots géographiques, alors que la « mixité » règne au niveau des exploitations ?
- Qui va-t-on laisser sur le « bord de la route » ?
- *Quid* des IGP, des vins de cépages et des vins effervescents ?
- Comment s'adapter à la demande globale de vins alors que la filière ne dispose pas d'éléments suffisamment fins de connaissance du marché ?
- Quels moyens technico-financiers mettre en place pour obtenir la meilleure rentabilité au sein des îlots ? *Quid* de l'évolution des encépagements, de l'irrigation face au changement climatique ?
- Comment inscrire l'œnotourisme dans des flux touristiques dominants déjà existants ?

Scénario n° 2 : Filière paysagère

Dans un contexte où l'image du vin est dégradée du fait de son contenu en alcool et par la mise en cause des pratiques agricoles conventionnelles, la consommation mondiale de vin recule et la région en souffre. L'intervention publique en agriculture, relativement stable en montant, se focalise sur des enjeux territoriaux, avec une forte attention aux problèmes d'environnement et de santé. Le développement de la production n'est pas une priorité, les aides publiques ciblant des zones viticoles à forts enjeux environnementaux ou paysagers qui proposent des vins présentant une réelle différenciation pour une clientèle impliquée.

Seul un œnotourisme « à la ferme », dans une logique de « parc régional », se développe, et ce sont dorénavant des circuits de distribution spécialisés qui écoulent la majeure partie des vins. La gouvernance régionale de la filière, qui a répondu dans l'urgence aux attentes sociétales pressantes, a travaillé efficacement à l'intégration rapide des avancées de la R&D, mais le contexte n'a permis de développer que marginalement une stratégie « coût-volume ». Le Languedoc-Roussillon voit son potentiel de production se réduire sensiblement en volume.

L'image en 2025

- Priorité au territoire et à l'environnement, réduction du nombre d'exploitations et des volumes de production, mais ceux qui restent en vivent correctement.
- Une superficie viticole régionale de 120 000 ha environ pour une production de 4 à 6 Mhl

Enjeux et conséquences du scénario

- Gouvernance forte intégrant des problématiques de santé, d'environnement, d'aménagement du territoire (implication des collectivités territoriales).
- Scénario très sélectif pour les stratégies « coût-volume ». Les stratégies qui restent sont à forte valeur ajoutée avec des rentes de situation (paysagère et touristique) positionnées sur une clientèle fortunée.
- Réponse favorable des exploitations « survivantes » aux contraintes environnementales et aux nouveaux itinéraires techniques et technologiques.
- *Quid* de l'image différente du Languedoc-Roussillon pour les « extérieurs » au territoire ? Cette image est-elle attractive ? Quelle place pour un vignoble différencié face à d'autres vignobles différenciés ?
- Si la viticulture de coteaux reste et la viticulture de plaine disparaît, que mettre à la place en plaine ?

Scénario n° 3 : Filière déclinante

Ce scénario est celui d'un déclin lent et régulier de la viticulture régionale. Le contexte pourtant porteur (croissance et libéralisation des échanges mondiaux, développement de nouvelles zones et occasions de consommation, inscription croissante du vin dans l'univers des boissons), se transforme en autant d'occasions manquées compte tenu de l'organisation trop faible et de la productivité insuffisante de la filière. Celle-ci peine en effet à s'adapter aux nouvelles exigences environnementales et voit ses marchés traditionnels s'éroder compte tenu de l'image négative des boissons alcoolisées.

S'ensuivent alors des stratégies trop anarchiques, de sens et d'intensités trop divergents pour construire une cohérence régionale, et par la suite pour susciter des investissements en R&D.

L'image en 2025

- De nombreuses occasions manquées pour une filière sans âme ni projet
- Une superficie viticole régionale de 150 000 ha environ pour une production de 7 à 9 Mhl

Enjeux et conséquences du scénario

- Scénario de l'absence de choix, scénario tendanciel ?
- Le vin devient une boisson comme les autres. Les pouvoirs publics sont enclins à dépenser moins, les nouveaux résidents en région sont moins accrochés à la production locale.
- Le fatalisme est fort, aussi bien pour les viticulteurs en AOP que pour ceux misant sur une stratégie de « coût-volume ».
- Risque de certains seuils critiques dans les pertes de volumes et de surface : stabilisation ou point de non-retour ?
- Importance du levier du grand export (pays tiers) car il y a moins de demandes en Europe mais le vignoble du Languedoc-Roussillon peut-il s'adapter pour devenir une zone de *sourcing* en vin pour les assembleurs en vin standard ?
- Faute de dynamique d'ensemble, y aura-t-il des re-localisations sur des zones déjà irriguées ?

Scénario n° 4 : Filière libéralisée

Dans ce scénario, à côté de vignobles différenciés sur la base des traditionnelles AOP, se développent localement, sur certains territoires du Languedoc-Roussillon, des vignobles focalisés sur la compétitivité coût et conduits sur un mode industriel. Favorisée par un marché mondial porteur mais très compétitif, un environnement réglementaire très libéral et une gouvernance régionale faible, cette logique industrielle est le fait d'investissements privés qui visent à exprimer une compétitivité régionale en tirant parti du progrès technique et de l'ouverture maximale des pratiques œnologiques admises, y compris l'aromatisation.

Ce développement est organisé en phase avec des projets œnotouristiques rentables et en synergie avec des réalisations « culturelles » attractives, également mises en œuvre par des investisseurs privés, qui font de la culture vitivinicole un axe de leur marketing. Peu encadrés, ces investisseurs mettent en œuvre leurs projets sans nécessairement de grands appuis publics et sans grand souci des effets macro-économiques induits. Ce scénario conduit à une importante restructuration du vignoble régional.

L'image en 2025

- Un scénario dual, entre viticulture traditionnelle et logique agro-industrielle
- Un développement sélectif et une logique du chacun pour soi
- Une superficie viticole régionale de 180 000 ha environ pour une production de 10 à 12 Mhl

Enjeux et conséquences du scénario

- Concurrence mondiale entre vignobles : le Languedoc-Roussillon répond à des donneurs d'ordres internationaux, il est à la merci d'investissements spéculatifs externes (volatilité des capitaux).
- Des investisseurs maîtrisant des outils de production performants (du type *wineries*) s'implantent en intégrant notamment l'irrigation, et portent des projets touristiques ou immobiliers professionnels.
- Il se crée une gouvernance privée et informelle de la filière, s'impliquant dans les instances nationales et internationales pour y défendre ses intérêts.
- Ce scénario va dans le sens d'une gestion privée des risques et d'un retrait de l'État.
- La coopération peut jouer un rôle dans la conservation du territoire, mais le coopérateur pourrait passer du statut de chef d'exploitation à celui d'ouvrier agricole.
- Sans gouvernance forte, les appellations d'origine protégée (AOP) et les indications géographiques protégées (IGP) peuvent-elles subsister ?
- *Quid* des collaborations structurantes (stratégies transversales) avec les autres bassins vitivinicoles français ?

mobilisables sont divers. À titre d'illustrations, ils peuvent se situer au niveau de la politique viticole sectorielle (notamment au plan communautaire ou régional), au niveau des politiques territoriales (2nd pilier de la PAC, Acqua Domitia, SCOT, etc.), mais aussi des politiques de recherche (anticipation des conséquences du changement climatique, politique de transfert, etc.).

Plus d'un an après la conférence de présentation de cette étude prospective au SITEVI³ 2011, il convient de constater que la gouvernance forte préconisée par l'étude n'a pas encore émergé, notamment la constitution d'une interprofession unique qui est toujours en discussion. Par ailleurs, le plan d'action découlant de l'étude est en cours de préparation par Intersud⁴ et il devrait être présenté prochainement au Conseil de bassin.

Cependant, des changements induits par la démarche sont d'ores et déjà perceptibles, notamment dans les discours des représentants professionnels et des organismes publics. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'évoquer l'avenir de la filière régionale, le terme « filière plurielle » fait désormais référence. En outre, le rapprochement, a priori improbable,

entre l'Association interprofessionnelle des vins de pays du Languedoc-Roussillon (Airsud) et le Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc (CIVL), a eu lieu en 2012, ce qui constitue un pas important vers une interprofession unique pour l'ensemble du bassin viticole. Enfin, les professionnels, les services de l'État et l'INRA appuient désormais leurs argumentaires sur les conclusions de l'étude pour bâtir leurs actions. Ainsi, au niveau du nouveau plan national d'aide de l'OCM vitivinicole, le plan collectif régional de restructuration du vignoble s'est largement inspiré, dans sa conception, du travail réalisé.

* *
*

Les 4 visions scénarisées du futur de la viticulture du Languedoc-Roussillon, même ainsi quantifiées, ne s'apparentent en rien à de la prévision. Elles proposent des futurs possibles et crédibles, sans considération de probabilité pour leur

3. Salon international pour les filières vigne-vin et fruits-légumes, qui se tient tous les 2 ans à Montpellier.

4. Association des différentes interprofessions viticoles du Languedoc-Roussillon, à savoir le comité interprofessionnel des vins du Roussillon (CIVR), le Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc (CIVL), l'association interprofessionnelle des vins de pays du Languedoc-Roussillon (Airsud) et l'interprofession des vins de pays d'oc (INTEROC).

occurrence. Le scénario privilégié par les professionnels du Conseil de bassin n'a d'intérêt que relativement aux trois autres. L'exercice de prospective aura permis un diagnostic partagé et une appropriation collective des enjeux de la filière, établissant ainsi des fondations pour la reconstruction de la filière vitivinicole régionale. Sur cette base, le travail ne fait que commencer, et dépendra des efforts quotidiens de l'ensemble des acteurs.

Patrick Aigrain

FranceAgriMer

Hervé Hannin

Institut des hautes études de la vigne
et du vin (Montpellier SupAgro)

Julien Vert

Centre d'études et de prospective

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire
et de la Forêt

Secrétariat Général

Service de la statistique et de la prospective

Centre d'études et de prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 70007

93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél. : 01 49 55 85 05

Sites Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald

Rédacteur en chef : Bruno Héralut

Mel : bruno.herault@agriculture.gouv.fr

Tél. : 01 49 55 85 75

Composition : SSP Beauvais

Dépôt légal : À parution © 2013